



Objet : Communiqué de presse

A Montreuil, le 14 février 2018

47 avenue Pasteur
93100 MONTREUIL
33 (0)1 45 44 48 25
man@nonviolence.fr
<http://nonviolence.fr>

Derrière la loi de programmation militaire, la prolifération nucléaire...

Ce jeudi 8 février a été dévoilée la loi de programmation militaire (LPM) qui devrait couvrir la période 2019-2025. Elle prévoit une dépense totale de près de 300 milliards d'euros, soit en moyenne 42 milliards d'euros dépensés chaque année, qui se fera nécessairement aux dépens des investissements dans les domaines de la santé, de l'éducation ou de l'environnement.

Elle prévoit également une augmentation progressive de la dépense annuelle dévolue à la dissuasion nucléaire qui passerait d'environ 4 milliards d'euros en 2017 à... 6 milliards en 2025, soit à ce moment-là plus de 14% de la dépense annuelle totale en équipement militaire ! De nombreux experts, y compris militaires, reconnaissent l'inefficacité de notre dissuasion face aux menaces d'aujourd'hui. Nos sociétés doivent repenser complètement leur défense pour réagir efficacement aux nouvelles menaces : terrorisme, cyber attaques, etc.

Le fait de soutenir les services publics, afin qu'ils assurent au mieux leur mission dans un souci d'égalité et de justice sociale, est un gage de cohésion sociale. Celle-ci est absolument nécessaire pour contrer ces nouvelles formes d'agression.

Lors de ses vœux aux armées le 19 janvier, Emmanuel Macron a déjà tranché la question sans aucun débat préliminaire : les deux composantes de notre dissuasion (actuellement quatre sous-marins et un escadron d'avions Rafale) seraient maintenues et modernisées. Seuls arguments évoqués : l'instabilité du monde et l'attitude des autres pays nucléarisés d'une part, et d'autre part la puissance que confèrent ces armes sur la scène internationale. Ces arguments fallacieux ne peuvent qu'encourager la prolifération et une instabilité de plus en plus grande, avec un risque accru de déboucher un jour sur un conflit nucléaire, par erreur ou non.

Sans l'annoncer clairement, cette LPM va de plus en plus favoriser le maintien de notre armement nucléaire. Pourtant, signataire du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), la France est engagée par l'article VI à « *désarmer de bonne foi* » ! Cette LPM constitue donc un non respect du TNP !

Pourtant la France est l'un des pays dotés de ces armes qui pourrait s'autoriser à ratifier le récent Traité d'interdiction des armes nucléaires. Ce faisant, outre l'aura que notre pays gagnerait comme acteur de la paix dans le monde, il ouvrirait la voie à l'espoir de voir un jour l'espèce humaine débarrassée de cette menace permanente de destruction totale.

Mais pour cela, il est nécessaire que les Français-e-s fassent connaître à leurs élu-e-s leur volonté de se débarrasser de ces armes inutiles, coûteuses et immorales ! Le MAN travaille à promouvoir un type de défense alternatif, non-violent et efficace !

Patrick Hubert, porte-parole du MAN